

EXTRAIT DU

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 15 DECEMBRE 2014 A 20 H 15

Présents à la séance : 27

L'An Deux Mil Quatorze, **le 15 DECEMBRE 2014 A 20 H 15**

Extrait affiché le :
16 Décembre 2014

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni
au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT
Benoit, Maire.

9^{ème} séance 2014.

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO
Philippe, Mme GEROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie,
M. CHMIDLIN Stéphane, M. SALTZMANN Michel, Adjoint, Mme LAVAL
Christiane, M. PIERRON Joël, Mme RENAUX Anne-Marie, Mme STAUB Edith,
Mme FLICKER Gisèle, M. TARDIEU François, M. CHARDIN Denis, Mme PANO-
WENTZEL Marylène, M. ROMARY Fabrice, Mme ANDRE Sophie, M. GILET
Dominique, Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, M. DEMENGE
Abel, M. JACQUEMIN Gérard, M. BREGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE
Michel, Mme DEMAIZIERE Chantal, Mme BENOIT Marie-Hélène, Conseillers
Municipaux.

Objet : Vente d'une parcelle
rue Marande.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme BOULANGER Annie à Mme VINCENT Marie
M. FOUCAL Olivier à Mme DEMAIZIERE Chantal

N°125/2014

Secrétaire de séance : M. DEMENGE Abel.

Monsieur Philippe SALÉRIO, Adjoint délégué, propose au Conseil
Municipal l'aliénation de la parcelle communale A 309 sise rue Émile Marande, d'une superficie
de 1 780 m², à MM. DAAB et TOMASJEWSKI au prix de 7 200 € (conforme à l'avis de France
Domaine).

Ce terrain ne présente aucune utilité pour la Commune.

L'Assemblée délibérante est unanime à décider de cette aliénation à
ce prix, tous frais étant à la charge des acquéreurs.

La recette sera encaissée sur l'article 775, fonction 020 du budget
communal, avec opérations d'ordre aux articles D 675 et R 2111.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,